

*Les subsides*

d'obligations d'épargne du Canada de laisser les intérêts s'accumuler pendant huit ou neuf ans tout en les obligeant à payer de l'impôt sur le revenu sur les intérêts accumulés dans trois ans?

Cette année, le ministre des Finances (M. Lalonde) a mis en vente des obligations cumulatives. Il n'a toutefois pas prévenu ceux qui achetaient des obligations d'épargne du Canada dans l'intention de laisser les intérêts s'accumuler qu'en 1985, ils devront payer de l'impôt sur l'intérêt gagné. C'est pourtant ce qui ressort du budget; voilà ce qu'il a fait.

Comment peut-on avoir confiance dans un gouvernement qui ment, qui déforme la réalité, qui saisit des avoirs rétroactivement ou qui modifie les dispositions fiscales relatives aux dépenses d'entreprise? Comment peut-on avoir confiance dans un gouvernement qui, à un moment donné, dit à un fonctionnaire qui a payé une prime supplémentaire de 1.5 p. 100 pour l'indexation de sa pension, qu'il n'est pas tenu d'honorer cette garantie?

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut continuer son discours avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. Blenkarn:** Je remercie la Chambre; à titre exceptionnel, j'essayerai d'être bref.

Je voudrais parler de l'attitude adoptée par le gouvernement en ce qui concerne la collaboration avec d'autres éléments du système gouvernemental. Pendant une brève période, le gouvernement a dit que le fédéralisme coopératif était terminé. Le régime gouvernemental canadien est malheureusement ou heureusement basé essentiellement sur deux éléments—les provinces et le gouvernement fédéral. Quand il y a constamment conflit entre un palier de gouvernement et un autre, les contribuables, les chefs d'entreprise, les hommes d'affaires et les citoyens de toutes conditions sociales ne savent plus sur quel pied danser. Il est indispensable de convoquer les premiers ministres à une conférence fédérale-provinciale sur l'économie. La situation de l'emploi au Canada est désespérée.

L'autre jour, le gouvernement a présenté le bill S-31 au Sénat. Or, ce bill n'a d'autre objectif que de susciter un conflit entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Si nous voulons élaborer une stratégie en vue de bâtir le pays et de donner du travail à ses habitants, il faut cesser de faire de la confrontation un principe de gouvernement. Je suis très sérieux en disant qu'il faut en finir avec l'idée que les divers niveaux de gouvernement sont antagonistes. Ce sont les mêmes électeurs qui élisent les gouvernements provinciaux et les gouvernements fédéraux, et ils ont intérêt à ce que les gouvernements fonctionnent bien. Il faut que cesse les affrontements. Il faut retirer le bill S-31 et convoquer une conférence fédérale-provinciale.

**M. l'Orateur adjoint:** Je tiens à rappeler au député que la Chambre n'est pas saisie du bill S-31. Je l'invite à limiter ses observations au sujet à l'étude.

• (2020)

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur

l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat, pour plusieurs raisons. D'abord, comme tous les députés qui ont suivi le débat s'en sont rendu compte, on n'a fait qu'une ou deux suggestions constructives ce soir. En résumé, qu'avons-nous entendu? Nous avons entendu certains députés de l'opposition demander que l'on réduise le déficit. D'autres, que l'on dépense plus d'argent, que l'on donne davantage à l'industrie, que l'on crée plus d'emplois. Certains députés veulent renforcer l'AEIE, alors que d'autres souhaitent plus d'investissements étrangers dans le pays et l'assouplissement du processus d'examen. Un député d'un parti soutenait le rapport . . .

**Mlle Jewett:** Vous ne savez même pas de quel parti.

**M. Lumley:** . . . du comité spécial sur une société nationale du commerce. Ce député se rappellera que les partis représentés à la Chambre n'étaient pas d'accord au sujet d'une société nationale du commerce et que le gouvernement a décidé pour le moment de ne pas donner suite au projet. Pourtant, le parti du député veut, d'autre part, que le secteur privé ait ses coudees franches. Il y a une chose que l'on peut conclure du débat de ce soir, c'est qu'il n'y a pas unanimité parmi l'opposition sur la motion à l'étude. J'aimerais citer un passage de cette motion de l'opposition:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas réussi à augmenter les exportations de biens manufacturés canadiens . . .

Il est plutôt ironique que cela se produise le jour même où nous signons le marché d'exportation le plus important que le secteur manufacturier ait jamais conclu dans toute l'histoire du Canada.

**M. Stevens:** Il s'agissait d'un cadeau, d'un cadeau de 300 millions de dollars.

**M. Lumley:** Si mon collègue, le ministre d'État (Commerce international) (M. Regan) était ici ce soir, il vous dirait ce qui est arrivé à l'économie du Canada en ce qui concerne les exportations au cours des deux dernières années. Comme j'ai eu un petit rôle à jouer là-dedans, je voudrais citer certains chiffres à mes collègues. Les derniers chiffres de Statistique Canada portent sur le mois de septembre 1982. Voici ce qu'on y trouve:

La balance commerciale canadienne des biens manufacturés (représentés par les demi-produits non comestibles et les produits finals non comestibles) s'est sensiblement améliorée en septembre et au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, compte tenu de la situation qui existait il y a un an. Dans les neuf premiers mois de 1982, le Canada a accusé un excédent estimé à 3,837 millions de dollars pour les échanges de tous les biens manufacturés, alors qu'il avait accusé un déficit de 2,627 millions de dollars au cours de la même période l'an dernier—ce qui constitue un progrès de quelque six milliards et demi de dollars.

Comment l'opposition peut-elle accuser le gouvernement de ne pas accroître les exportations de produits manufacturés canadiens, alors que nous accusons cette année le plus important excédent commercial pour les marchandises de toute l'histoire canadienne? Cela me dépasse.

**M. Stevens:** Qu'en est-il des biens manufacturés?

**M. Lumley:** Voyons plusieurs autres aspects des chiffres relatifs au commerce international. Premièrement, depuis quelques années, notre commerce exprimé en pourcentage du PNB est passé d'un niveau record de 25 p. 100 à presque 33 p. 100.